

9 août 2018

Bon matin!

Tel que mentionné hier, svp trouver ci-joint les budgets relatifs aux demandes déposées à la MMF (5000\$) et à Hydro (1500\$).

Nous avons dû encaisser un dépôt à terme pour 1145.13\$ cette semaine afin d'avoir assez de fonds pour les chèques émis depuis juin. La nouvelle de la subvention de 5000\$ de la MMF arrivent à un très bon temps! Nous en sommes reconnaissants! Il est fort probable que nous recevrons cet octroi lors de la réunion prévue à la fin août.

*Avant de poursuivre sur ce sujet* et en cas que nous l'aurions pas mentionné avant ou au cours d'une réunion de l'Exécutif, toute information, discussion et documentation relatives au CÉ-G sont confidentielles. Le porte-parole officiel pour le CÉ-G est le président.e ou les personnes désignées qui sont chargés de projets, comités ou dossiers. Il est donc important que tous les membres vérifient, s'ils ne sont pas certains, avant de divulguer des informations relatives à nos projets, dossiers, comités, discussions et décisions prises aux réunions. Des exemples concrets de cela seraient de partager notre liste de membres avec l'Union nationale métisse qui a sa propre liste de membres ou de divulguer nos discussions à l'interne de l'Exécutif du CÉ-G avec des membres du CA de l'Union, un autre local de la MMF, un politicien ou un journaliste. C'est parfois difficile car il y a des membres qui participent ou siègent sur plusieurs autres associations ou regroupements. Nous choisissons et voulons être transparent par contre si vous sentez une hésitation, n'êtes pas certain, suivez votre intuition et choisissez la discrétion, quitte à revenir après consultation à la personne avec la meilleure réponse possible compte tenu du contexte ou des infos demandées. Un merci à l'avance pour cette considération.

Ne sachant pas si je pourrais participer à la prochaine réunion, j'aimerais partager la courte discussion que j'ai eu avec Roger hier. Ceci est dans le but d'alimenter votre réflexion avant la prochaine réunion et faciliter votre prise de décision par rapport aux finances du CÉ-G. Voici donc des éléments partagés avec Roger:

1- l'entente avec Julie Turenne-Maynard et le Diocèse est que ns payerons la balance du paiement du 5500\$ pour la pancarte dans le Jardin Métis en décembre. Il reste 3000\$ à payer.

2- vous noterez que les montants avancés dans les budgets relatifs aux demandes de fonds ci-joint comprennent a) 5000\$: des dépenses opérationnelles du CÉ-G, soutien aux activités avec l'Union nationale métisse et, mise à jour du site Web et liste de membres: et b) 1500\$: dépenses relatives à d'autres activités CÉ-G, Épluchette cet automne et Auberge du Violon en fév.

3- activité Épluchette cet automne : ns cherchions à la rencontre en mai, une activité *distincte* et *annuelle* du CÉ-G pour nos membres et possiblement un rapprochement avec un *ou* des locaux actifs de la Région de Wpg. Cette activité n'est pas une activité médiatisée comme l'Auberge par exemple. Cet évènement est *pour nous* et pourrait avoir lieu au Parc É-Goulet avec tournée ou dédicace à la tombe d'É-Goulet et visite au

Jardin des Métis. C'est une occasion pour faire connaître notre héro car son histoire est peu connu par les franco-Métis et autres Métis (exemple, c'est moi qui a expliqué à Ben qui était Elzéar-Goulet). J'ai partagé mon avis avec Roger quant à faire des activités gratuites. En principe, je suis contre et la raison principale est que cela requiert ensuite une autre activité de prélèvement de fonds pour payer ces activités gratuites (référence: nos contributions aux Vin-fromage et Pique-Nique de l'Union - 900\$ par année). A mon avis, nous n'avons qu'à demander un prix très raisonnable par personne (5\$) et un forfait favorable pour les familles (enfants en bas de 11 ans gratuits, enfants 12 à 18: 5\$ pour un maximum de 20\$ par famille afin de couvrir les coûts. Si nous ajoutons une tombola (raffle) lors de l'évènement, ns sommes presque assuré de couvrir tous les coûts. Aussi en invitant un autre local de la Région de Wpg par exemple, le local Liberty, cela pourrait nous aider dans la coordination de bénévoles, dans l'invitation d'artistes Métis dans notre programmation et, plus d'intérêt et de participation de Métis qui proviennent de familles franco-métisses mais qui ne parlent plus le français mais cherchent du rapprochement. Je suggère donc que le CÉ-G considère pour ses propres activités d'envisager demander aux participants, un montant raisonnable afin d'éviter à faire un autre activité de prélèvement de fonds.

4- Je ne veux surtout pas être mal comprise et tiens à dire que je suis *pro-collaboration avec l'Union* mais il faut être réaliste que nous "investissons" 900\$ par année à des activités auxquelles la majorité de nos membres ne participent pas. Il est vrai que certains de nos membres qui participent sont aussi membres de l'Union et si je fais un bilan vite fait dans ma tête, je compte 6 à 10 pers au max cette année à l'activité du Vin-fromage annuel (dont 6 siégeaient sur le CA de l'Union! Paulette, Crystal, Dée-Anne, Guy, Paul et Lucien + 4 autres: Roger, Marielle, Pauline, Roland), avec très peu de jeunes en passant. Je sais que ça crée du "goodwill" entre les 2 organismes et cela est bon et on veut certainement continuer le good-will mais est-ce la meilleure activité pour le faire? L'Union maintient à date qu'elle veut continuer cette "tradition" d'offrir ces activités gratuitement. Pour le CÉ-G, si nous continuons à recevoir un octroi de la MMF qui permet cet investissement, cela aide grandement. Si nous devons faire une activité supplémentaire pour ramasser le 900-1000\$ pour ces 2 activités annuelles en collaboration avec l'Union, il faudrait, à mon avis, reconsidérer comment ns proposons de faire cela. Il faut peser le montant de "good-will" réellement créé par rapport à nos besoins de développement, par exemple un site web qui n'a pas été mis à jour depuis 2013 et qui ne répond vraiment pas au grand besoin de communiquer avec les jeunes.

5- Ns attendons la réponse d'Hydro à savoir si ns recevrons le 1500\$. Ma suggestion est a) de garder le ou les montants reçus d'octrois pour payer les dépenses prévues d'ici au mois d'avril prochain. Si le CÉ-G va de l'avant avec l'Épluchette, il aura besoin de ces fonds et il faut prévoir des coûts ou paiements/avances à faire pour l'Auberge en janv/fév. Les revenus de l'Auberge seront partagés qu'en mars ou avril prochain et, b) utiliser un des dépôts à terme pour payer le 3000\$ dû sur la pancarte au Jardin des Métis en décembre 2018.

6- Dans mes discussions avec Ben et la promotion de l'Auberge du Violon, il a dit être ouvert à recevoir une proposition d'octroi adressée à la Région de Wpg pour aider à payer les coûts de coordination de cette activité annuelle pourvu qu'elle fait la promotion de contenu et d'artistes Métis. Je suis prête à travailler cette demande

puisque c'est moi qui a initié cette discussion avec lui. Vous allez parler de l'Auberge comme item lors de la réunion et probablement désigner le ou la chargé de ce projet donc je vous invite à penser aux groupes, musiciens et artistes Métis que vous connaissez, aimés, connus et moins connus et les noter sur papier avec coordonnées, sites, etc si vous avez. Il serait bon d'avoir en main la liste d'artistes que Paul Desrosier a développé au cours des années et l'étoffer davantage et le plus possible, en priorité, avec des groupes, artistes, musiciens bilingues. Je vais tenter de préparer *l'ébauche de la demande pour fonds de coordination* pour vous la remettre avant la réunion à la fin août.

7- La Région de Wpg a annoncé qu'elle organise une réunion avec ses locaux pour le 9 sept prochain. Nous devrions recevoir sous peu plus d'info à ce sujet; je n'ai aucun info par rapport à l'ordre du jour et je ne sais pas combien de personnes peuvent participer par local. Puisque Monique a participé au Sommet économique de la MMF à titre de représentante de la Région et notre local, je suggère qu'elle participe, si elle le peut, pour faire une continuité et le pont et, au moins une autre personne du CÉ-G. Vous trouverez ci-joint le rapport financier de la MMF en date du 31 mars 2017; en particulier, tout ce qui relate à la Région de Wpg devrait être regardé de prêt; le sujet de gouvernance de la Région de Wpg nous intéresse davantage: les règlements de la sa constitution dictent qu'il devrait avoir un CA composé d'au moins 3 ou 4 personnes provenant des locaux en plus des élus au CA de la MMF dont les positions de VP et 2 directeurs. Cela éviterait de beaucoup une complicité ou non de seulement ces postes élus, assurerait beaucoup plus de représentation, processus démocratique, checks & balances aux niveaux des priorités, opérations et redevances aux membres pour notre Région. Ns voulons, je crois, faire partie de ce redressement et d'une gouvernance beaucoup plus intègre.

J'espère pouvoir être des vôtres mais si ça n'arrive pas, mon souhait est que *ces notes et suggestions* aident dans vos discussions et prises de décisions. Bonne continuation d'été *chaud* vous souhaitant rafraichissements, ombres et brises :)

Pauline

--

Pauline Hince

Tel/Tél: 204.237.6109

Mobile: 204.803.8157